



« Investir dans l'éducation et la formation est le meilleur placement pour l'avenir de l'Europe »  
 Androulla Vassiliou, Commissaire européenne à l'éducation, à la culture, au multilinguisme et à la jeunesse

## Présentation générale du programme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et jusqu'en 2020, un seul programme européen regroupe le précédent programme pour l'éducation et la formation (EFTLV : Education et Formation Tout au Long de La Vie) avec les programmes pour la jeunesse et les sports : Erasmus+



**Un seul programme désormais,...**

... **quelque soit le public** : élèves, étudiants, jeunes, personnels de l'éducation et de la formation, éducateurs, jeunes diplômés, organismes du monde socio-économique ou professionnel,...

... **quelque soit le type de projet** : mobilité de stage/formation à l'étranger (enseignement professionnel + enseignement supérieur), mobilité longue d'élèves, partenariat entre établissements scolaires de l'Europe (et même au-delà), partenariat entre collectivités territoriales de l'Europe (incluant des établissements scolaires), partenariat multisectoriel européen (incluant des établissements scolaires, des associations, des entreprises,...), formation continue des personnels à l'étranger, mission d'enseignement à l'étranger, ...

## Quelles actions pour l'enseignement supérieur dans le nouveau programme Erasmus ?

Quelque soit l'action, avec Erasmus+, la demande de financement devra être portée par une institution (**fin des candidatures individuelles !!**) et s'inscrire dans la stratégie européenne des établissements qui devront adosser leur(s) candidature(s) à un **plan de développement européen**.

Différentes actions sont possibles pour l'enseignement supérieur, les principales caractéristiques de celles-ci sont présentées dans les pages qui suivent :

- ⇒ **Mobilité à des fins d'apprentissage (KA1)**
- ⇒ **Master conjoint (KA1)**
- ⇒ **Prêt étudiant (KA1)**
- ⇒ **Partenariat stratégique (KA2)**
- ⇒ **Alliance des connaissances (KA2)**
- ⇒ **Alliance des compétences sectorielles (KA2)**

### En chiffres

**7 programmes regroupés en un seul**

**7 ans (2014-2020)**

**14,7 milliards d'Euros**

**4 millions de personnes en mobilité**

**3 actions clés**

### Liens

**Les fiches sur erasmusplus.fr...**

[http://www.erasmusplus.fr/pe\\_nelope/fiches/2/mobilite-enseignement-superieur-2014](http://www.erasmusplus.fr/pe_nelope/fiches/2/mobilite-enseignement-superieur-2014)

[http://www.erasmusplus.fr/pe\\_nelope/fiches/8/partenariats-strategiques-enseignement-superieur-2014](http://www.erasmusplus.fr/pe_nelope/fiches/8/partenariats-strategiques-enseignement-superieur-2014)

Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération de l'académie de Lyon (DAREIC)

**Christian CARON**  
 Délégué Académique aux Relations Européennes,  
 Internationales et à la Coopération  
[christian.caron@ac-lyon.fr](mailto:christian.caron@ac-lyon.fr)  
 04 72 80 64 16

**Richard MULLER**  
 Chargé de mission à la DAREIC  
 Programme Erasmus+  
[richard.muller@ac-lyon.fr](mailto:richard.muller@ac-lyon.fr)  
 04 72 80 63 21

Page 1 sur 4



# ERASMUS+

## Enseignement supérieur 2014 2020



### DEUX ETAPES PREALABLES A TOUTE CANDIDATURE :

#### 1) Numéro PIC

Etre identifié (en tant qu'établissement !!) sur le « Portail des organismes participants » (Portail URF : Unique Registration Facility) et avoir obtenu son code PIC (Personal Identification Code).

⇒ Voir fiche, à télécharger sur le site académique :  
« Erasmus+ - Comment obtenir son code PIC »

#### 2) ECHE : Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (Erasmus Charter for Higher Education)

Pour déposer un dossier de candidature, l'établissement demandeur doit être titulaire de la « Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur ».

Si votre établissement n'est pas titulaire de cette charte, il peut en faire la demande (voir lien ci-contre), il peut également rejoindre un consortium (c'est-à-dire un groupe d'établissements candidatant ensemble et coordonné par l'un d'entre eux, pas forcément établissements d'enseignement supérieur : eg. chambre de commerce, collectivité,...) qui, dispose de l'« **Accréditation de consortium de mobilité dans l'enseignement supérieur** » ou qui, dans le cas contraire, peut en faire la demande en même temps que la candidature...

Toutes les mobilités, de tous les établissements membres du consortium, sont alors assujetties à l'obtention de cette accréditation (voir « Guide du programme » page 36).

#### Guide du programme :

- p. 35-46 → Mobilités (stages)
- p. 83-92 → Master conjoint
- p. 91-92 → Prêt étudiant
- p. 95-107 → Partenariat stratégique
- p. 109-116 → Alliances des connaissances
- p. 117-127 → Alliances des compétences sectorielles

[http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/documents/erasmus-plus-programme-guide\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/documents/erasmus-plus-programme-guide_en.pdf)

<http://www.erasmusplus.fr/penelope/fiches/12/Charte-enseignement-superieur>

### KA1 : Mobilité à des fins d'apprentissage – Projet de mobilité étudiants et/ou personnel Les activités possibles (cumulables)

Une seule candidature peut désormais regrouper des mobilités 'étudiants' et des mobilités 'personnel'.



Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération de l'académie de Lyon (DAREIC)

**Christian CARON**  
Délégué Académique aux Relations Européennes,  
Internationales et à la Coopération  
[christian.caron@ac-lyon.fr](mailto:christian.caron@ac-lyon.fr)  
04 72 80 64 16

**Richard MULLER**  
Chargé de mission à la DAREIC  
Programme Erasmus+  
[richard.muller@ac-lyon.fr](mailto:richard.muller@ac-lyon.fr)  
04 72 80 63 21



# ERASMUS+

## Enseignement supérieur 2014 2020



### KA1 : Mobilité à des fins d'apprentissage – Master conjoint

Un consortium international d'institutions de l'enseignement supérieur (et d'autres organismes, le cas échéant, eg. entreprises, collectivités,...) construit et délivre en commun un master conjoint : programme d'étude international de haut niveau avec transférabilité du diplôme d'un pays à l'autre (crédit ECTS).

**Financement pour 4 à 5 ans incluant 1 année de préparation + 3 sessions du master (d'1 ou 2 ans) créé**

**Financement pour 13 à 20 étudiants locaux + au minimum 4 étudiants/intervenants étrangers, par session**

**Guide du programme p. 83-90, p. 191-205, p. 233-235**

### KA1 : Mobilité à des fins d'apprentissage – Prêt étudiant

Les étudiants (niveau master) souhaitant réaliser un programme d'étude complet dans un autre pays du programme peuvent solliciter un prêt afin de contribuer à leurs dépenses.

**Guide du programme p. 91**

**Mise en place de cette action prévue pour la rentrée 2014**

### KA2 : Coopération pour l'innovation et les bonnes pratiques

**Partenariat stratégique**  
**Echanges/travaux/projet sur un thème commun**

Les activités possibles (cumulables)

- ⇒ Mobilités longues d'élèves (2 mois à 12 mois)
- ⇒ Période de formation à l'étranger - élèves et personnels (5 jours à 12 mois)
- ⇒ Mission d'enseignement à l'étranger (2 mois à 12 mois)
- ⇒ Participation à des événements internationaux (5 jours à 2 mois)
- ⇒ Stage d'observation (5 jours à 2 mois)
- ⇒ Mobilités virtuelles
- ⇒ Mobilités courtes d'élèves et de personnels (OPTIONNELLES – 5 jours à 2 mois)

Types de partenariat stratégique possible

**Partenariat (uni)sectoriel**  
Etablissements scolaires uniquement ou institutions de l'ens. sup. uniquement ou ...

OU

**Partenariat Regio**  
Entre collectivités, avec établissements scolaires et autres organismes

OU

**Partenariat multi-sectoriel**  
Etablissements scolaires, enseignement supérieur, associations, collectivités, entreprises, ...

**Guide du programme p.95-107, p. 191-205, p. 237-246**

**Projet de 2 ou 3 ans**

**Au moins 3 partenaires\***

*\* 2 si partenariat 'Regio' ou si incluant uniquement établissements scolaires*

Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération de l'académie de Lyon (DAREIC)

**Christian CARON**  
Délégué Académique aux Relations Européennes,  
Internationales et à la Coopération  
[christian.caron@ac-lyon.fr](mailto:christian.caron@ac-lyon.fr)  
04 72 80 64 16

**Richard MULLER**  
Chargé de mission à la DAREIC  
Programme Erasmus+  
[richard.muller@ac-lyon.fr](mailto:richard.muller@ac-lyon.fr)  
04 72 80 63 21

Page 3 sur 4



# ERASMUS+

## Enseignement supérieur 2014-2020



### KA2 : Coopération pour l'innovation et les bonnes pratiques

#### **Alliance des connaissances** **Partenariat de grande ampleur entre organismes de l'enseignement supérieur et du monde socio-économique, professionnel**

##### Les activités possibles (cumulables)

- ⇒ Développement d'approches nouvelles, innovantes et multidisciplinaires dans les enseignements et les apprentissages
- ⇒ Stimuler l'esprit d'entreprise du personnel des établissements d'enseignement supérieur
- ⇒ Faciliter l'échange, le partage et la co-crédation de savoirs entre enseignement supérieur et entreprises

**Projet de  
2 ou 3 ans**

**Au moins 6 partenaires  
de 3 pays différents**

##### Les organismes concernés

- ⇒ Etablissements d'enseignement supérieur
- ⇒ Collectivités territoriales
- ⇒ Organismes du monde socio-économique ou professionnel / associations / instituts de recherches, chambres de commerce,...

**Guide du programme  
p. 109-116, p. 191-205**

### KA2 : Coopération pour l'innovation et les bonnes pratiques

#### **Alliance des compétences sectorielles** **Partenariat de grande ampleur entre organismes d'un même secteur professionnel**

##### Les activités possibles (cumulables)

- ⇒ Définition des besoins en compétences et en formation dans un secteur professionnel donné
- ⇒ Construction de curricula communs
- ⇒ Délivrance de curricula communs

**Projet de  
2 ou 3 ans**

**Au moins 9 partenaires  
de 3 pays différents**

##### Les organismes concernés

- ⇒ Etablissements délivrant des enseignements et des formations professionnelles
- ⇒ Etablissements d'enseignement supérieur
- ⇒ Organismes du monde socio-économique ou professionnel / associations / instituts de recherches, chambres de commerce,...

**Guide du programme  
p. 117-127, p. 191-205**

Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération de l'académie de Lyon (DAREIC)

**Christian CARON**  
Délégué Académique aux Relations Européennes,  
Internationales et à la Coopération  
[christian.caron@ac-lyon.fr](mailto:christian.caron@ac-lyon.fr)  
04 72 80 64 16

**Richard MULLER**  
Chargé de mission à la DAREIC  
Programme Erasmus+  
[richard.muller@ac-lyon.fr](mailto:richard.muller@ac-lyon.fr)  
04 72 80 63 21